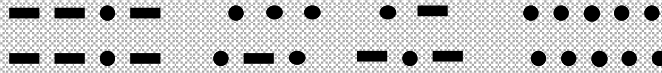




# Forts et Clairs



N° 44

Bulletin de  
**L'Amicale Nationale des Transmetteurs Parachutistes**

Association type loi de 1901 déclarée à la Sous-préfecture de Bayonne en mai 1980.  
Siège social : Château Vieux BP 12 - 64109 BAYONNE - CEDEX

Juillet  
2021

## Le mot du Président



Chers amis,

L'année 2021 est bien avancée et « FORTS ET CLAIRS » paraît tardivement tant cette incertitude des lendemains et consignes sanitaires qui se succèdent, nous laissant indécis.

Les conditions bien particulières et la pandémie qui nous a touché semblent vouloir nous accorder un peu d'espoir, ce début d'été nous permet de croire en des jours meilleurs et m'autorise à vous donner quelques orientations pour notre futur rassemblement.

À l'heure où j'écris ces mots, j'aurai d'abord une pensée pour quelques-uns d'entre nous qui sont dans la douleur durement touchés par la maladie.

Dans notre précédent numéro j'écrivais « le rôle que nous avons tous à jouer au sein de notre amicale en nous tenant proches de ceux qui peuvent être dans la peine ou la douleur et qui par pudeur restent silencieux » les faits m'ont donné raison et grâce à notre réseau nous avons pu apporter un peu de soutien et de moral à ceux qui en avaient besoin.... Merci à ceux qui sont intervenus et qui nous ont fait connaître ces quelques situations délicates : la solidarité c'est aussi une de nos marques de fabrique.... Nous aurons une pensée particulière pour ceux qui nous ont quitté, leur famille et ceux qui souffrent dans leur chair.

Notre bulletin voit donc encore le jour dans un contexte particulier. Sous la houlette de notre rédacteur en chef, nous avons essayé de le rendre attractif, mais le manque d'actualités concernant notre communauté nous a conduit à en réduire le contenu et le nombre de pages.

Notre grand rassemblement annuel de 2020 n'ayant pas eu lieu et bien qu'il ne soit encore pas simple d'envisager celui de 2021 sachez qu'il se tiendrait dans un de ces merveilleux villages du pays basque, la date étant vous le comprenez bien encore incertaine compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, mais prévisible dans la deuxième quinzaine de septembre.

Quoiqu'il en soit, je vous le rappelais dans le dernier numéro, il sera temps de penser à finaliser le renouvellement du bureau, notre ami Etchebarne, malgré ses soucis de santé, a pris les rênes du secrétariat afin de soulager Etienne, quant à notre trésorier bien aimé il attend une âme volontaire pour lui succéder après une année de prolongation et plus... pour laquelle nous le remercions ; quant à moi je vous renouvelle mon désir de quitter mon mandat en 2021 ; je pense qu'il est temps que du sang nouveau vienne redynamiser notre belle association .

Alors que l'été s'annonce avec des perspectives sanitaires encourageantes, l'ensemble du bureau est moi-même, vous souhaitons une belle saison estivale, restez prudents, pensez vaccin si ce n'est pas encore fait et rendez-vous en septembre dans un de ces lieux magiques que notre équipe basco béarnaise saura nous trouver

Bon été à tous  
RP



## Memo

**L'Amicale sur le Net: Correspondance :**

**Email : Président :** ROUSTIT pascalroustit@free.fr **Secrétaire :** Dominique ETCHEBARNE etchebarne.dominique@wanadoo.fr

**Trésorier :** Camille JENVRIN 3, place Paul Gadenne 64250 CAMBO LES BAINS camille.jenvrin@cegetel.net

**Rédacteur en chef :** Michel ACCARY acy47@free.fr

<http://www.para-trans.org>

<http://anatap.discutforum.com>

*Se souvenir de son passé, le porter toujours avec soi, c'est peut-être la condition nécessaire pour conserver, comme on dit, l'intégrité de son moi. (Milan Kundera)*

**DECES ADHERENTS : 3**

- LE NAIN Christian le 11 juillet 2019 (information parvenue en décembre 2020)
- RENAUD Daniel le 22janvier 2021 (341ème CT, 342ème CT , 75ème CT, CIT 25)
- SOURNIA Richard le 17 février 2021 (14ème CTP)

**DECES NON ADHERENTS :**

- Epouse de Roger DEVOILLE le 21 décembre 2020
- Lucien ROUSTIT le 05février 2021 (père du président de l'amicale)

*Toutes nos condoléances aux familles éprouvées*

**Situation de l'Amicale : 301**

**ADHESIONS : 7**

- DUFOUR Didier (14ème CTP)
- FOUQUET James ( 61ème BCT, 14ème RPCS, 14ème CTP)
- GOYARD Henri (CIT 25) ... **1 000ème adhérent depuis la création de l'amicale**
- ROYER Marc (13ème RDP. 14 ème CTP)
- SCHLEISS Daniel (14ème CTP)
- SOUBESTE René ( GIBPOM, 6ème RPC,7ème RPC, 3èmeRPIMa, 61ème BTAP, 2èmeBP/75ème CLT)

**AVERTISSEMENT : 67 d'entre nous sont en retard de cotisation. Il est rappelé que la date de la dernière cotisation payée figure sur l'étiquette d'envoi du bulletin.**

**PERDUS de VUE :**

Malgré de gros efforts de recherche, certains de nos courriers nous reviennent « N'habite pas à l'adresse indiquée » .Nous arrivons à en récupérer certains si le numéro de téléphone ou l'adresse mail est encore bons. Néanmoins, nous sommes encore à la recherche des coordonnées de : BAUDU, MOUTIN, PASTOR, PLUVIN, RENAULT Etienne, ROBIN, ROUX,

Nous profitons de l'occasion pour vous redemander de nous communiquer, au site, au président ou à moi-même, lorsque des changements d'adresse (y compris internet), de téléphone, interviennent. Nos adresses se trouvent en bas de la première page du bulletin.

**INFOS GENERALES**

**SOLIDARITE**

**L' Ecole des Troupes Aéroportées se mobilise pour les « Blessés de l'Armée de Terre ». Vous pouvez participer à cet élan de solidarité si vous le souhaitez. Ci-dessous, le lien de la cagnotte Leetchi pour la collecte des fonds.**

<http://www.leetchi.com/c/ensemble-pour-nos-blesses>

**D'avance, la CABAT (Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre), la FNEP (Fédération Nationale d'Entraide Parachutiste), l'ETAP et notre Amicale vous remercient de votre participation.**

**DIVERS :**

**Coordonnées des adhérents :**

Ne pas oublier de signaler au siège toutes modifications de vos coordonnées : adresse postale, numéros de téléphone, e-mail

Dans mon édito je disais **SOLIDARITE**. Je vous propose cette réflexion sur ce thème un texte de Daniel LAGUITTON paru dans le numéro Automne/Fall 2015

« Solidarité » vient d'une racine exprimant la totalité, racine que l'on retrouve dans « solidité », dans « holisme » et dans « catholique » (qui signifie universel ; ce qui a fait dire à Michel Serrault qu'il « vaut mieux un athée solidaire qu'un mauvais catholique »). Être solidaire relève avant tout d'une adhésion profonde au niveau de l'Être et non d'une participation plus ou moins personnellement intéressée à telle ou telle cabale. Par contre, c'est en forgeant que l'on devient forgeron et c'est donc aussi en pratiquant des formes ponctuelles et concrètes de solidarité que se développe une solidarité universelle. C'est en exil dans les îles Anglo-Normandes, en réaction au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, que l'auteur des Misérables et de la Légende des siècles confiait à un de ses Carnets où il tenait aussi la comptabilité minutieuse de son intarissable générosité envers les pauvres : « Ma vie se résume en deux mots : Solitaire — Solidaire ». Le 1er juin 1885, plus d'un million de personnes conduisirent la dépouille de ce « solitaire solidaire » vers sa dernière demeure, le Panthéon. « Je donne cinquante mille francs aux pauvres. Je désire être porté au cimetière dans leur corbillard. Je refuse l'oraison de toutes les Églises. Je demande une prière à toutes les âmes. Je crois en Dieu », telles furent les dernières volontés de ce génie du vers « solidaire ».

Une solidarité cosmique encore plus vaste sous-tend l'héritage de réflexions et d'enseignements que nous a laissé Placide Gaboury (1928-2012). On y trouve notamment ce qu'il appelait « Les 10 lois cosmiques ». La première de ces lois est aussi brève dans sa formulation qu'immense dans sa portée : « Tout est relié ».

La solidarité universelle dont il s'agit ici n'est pas une simple bienveillance du cœur humain envers ses semblables, mais une propriété fondamentale de tout ce qui « est ». Elle constitue la substance même de l'Amour, en son sens le plus noble. Cette solidarité est toutefois souvent occultée par la dualité indispensable au fonctionnement du mental rationnel : ce dernier ne peut en effet opérer qu'en manipulant des concepts qu'il doit, par nécessité, créer au préalable en soumettant son expérience du « Tout solidaire » au hachoir de la raison. L'évolution des « savoirs » se résume à un découpage en règnes, familles, genres, espèces, variétés, molécules et particules, du continuum cosmique où toute frontière est une création du mental. Au fil des siècles, les pièces du puzzle se sont ainsi multipliées et les dictionnaires et encyclopédies ont pris de l'embonpoint.

Parallèlement, grisé par les applications aussi pratiques que spectaculaires de ce découpage, l'homme a fini par perdre contact avec la solidarité cosmique, notamment au sein de la biosphère. Son anesthésie est si grande que lorsque, le 19 juin 2015, des scientifiques des prestigieuses universités américaines de Stanford, Princeton et Berkeley ont publié les résultats d'une étude rigoureuse prouvant « sans l'ombre d'un doute » que le taux d'extinction des espèces animales depuis le début du 20e siècle est plus de cent fois supérieur à la normale historique et que nous entrons dans la sixième grande extinction des vertébrés, la nouvelle a fait moins de bruit qu'une luciole qui se pose sur une aiguille de sapin.

À bien y penser, le niveau d'indifférence à l'annonce que les vertébrés sont en train de disparaître à un rythme qui rappelle la dernière extinction de masse des dinosaures, il y a 66 millions d'années, et que les humains feront partie de l'extinction en cours est complètement surréaliste et en dit plus long encore que l'étude elle-même. Quand « Homo sapiens » (mon œil!) s'indigne davantage d'une augmentation du prix de l'essence que de la fin du monde annoncée, l'extinction a, de toute évidence, déjà atteint ses neurones.

Citons, pour éclairer la chose, Erich Fromm, dans *Avoir ou Être* (1976) : « Ce qui est presque incroyable, c'est qu'aucun effort sérieux n'ait été entrepris pour échapper à ce qui semble être la loi finale du destin. Alors que, dans la vie privée, seul un fou resterait passif en présence d'une menace dirigée contre son existence, les responsables des affaires publiques ne font pratiquement rien, et ceux qui leur ont confié leur sort continuent eux aussi de ne rien faire ». Fin connaisseur de la psyché humaine, le psychanalyste tente de comprendre et propose notamment cette explication : « [...] l'égoïsme qu'engendre le système porte les dirigeants à accorder plus de valeur à leur réussite personnelle qu'à leurs responsabilités sociales. Ils ont l'air d'oublier que la cupidité (comme la soumission) rend les gens stupides dans la mesure où la poursuite de leurs véritables intérêts est concernée. En même temps, le grand public se consacre si égoïstement à ses affaires privées qu'il prête à peine attention à ce qui se passe au-delà du domaine personnel. » C'est clair.

Narcisse est mort de faim et de soif tant il était absorbé par le reflet de son image. L'anthropocentrisme délirant qui régit notre rapport au cosmos est une forme de narcissisme dont les conséquences nous seront potentiellement fatales. Un pas historique considérable avait été franchi par ce que l'on a appelé « l'inversion copernicienne » : ayant jusqu'alors cru que la terre était le centre de l'univers, l'homme découvrait, grâce aux travaux d'astronomes et de mathématiciens comme Tycho Brahe, Kepler, Copernic et Galilée, que c'est la terre qui tourne autour du soleil et non l'inverse. On sait aujourd'hui que le soleil lui-même n'est pas le centre de l'univers, tant s'en faut. Mais il reste à l'homme un pas déterminant à franchir : cesser de se prendre pour le nombril du monde sans pour autant dévaloriser son rôle spécifique dans l'aventure planétaire de la conscience. Ce n'est que sur la base d'une solidarité cosmique véritable incluant et respectant les droits fondamentaux des minéraux, des végétaux, des animaux et des humains que l'homme survivra dans la biosphère. Si un homme averti en vaut deux, combien donc vaut un homme indifférent ??...

**De quoi réfléchir sur le genre humain...mais restons à notre niveau (des pâquerettes). Faisons d'une de nos valeurs fondamentales notre quotidien et notre préoccupation de nos et anciens et de nos frères d'armes.**



## RENSEIGNEMENT

Le futur système tactique interarmées de **R**enseignements d'**O**rigine **E**lectro **M**agnétique (ROEM) est lancé



La Loi de programmation militaire [LPM] 2019-25 prévoit notamment le renouvellement des capacités dans le domaine du renseignement d'origine électromagnétique [ROEM]. Ce qui passe, par exemple, par l'acquisition de la Capacité universelle de guerre électronique [CUGE] que mettront en oeuvre les trois futurs Falcon « Archange » destinés à l'armée de l'Air & de l'Espace [aAE], le programme CERES [Capacité d'écoute et de renseignement électromagnétique spatiale] ou bien encore le lancement du projet de Bâtiment léger de surveillance et de recueil de renseignement [BLSR] pour la Marine nationale.

Outre ces moyens, la LPM évoque également le programme « ROEM tactique » qui doit permettre de renouveler et renforcer les capacités de renseignement de contact des unités aéroterrestres déployées, ainsi que la nécessaire adaptation des capacités d'exploitation de l'ensemble des données ainsi obtenues via la mise en service du Système d'Optimisation du Renseignement InterArmées [SORIA] et de la modernisation progressive du système d'information de la fonction interarmées du renseignement.

S'agissant de la capacité « ROEM tactique », la Direction générale de l'armement [DGA] a indiqué qu'elle venait de commander « le premier système interarmées de renseignement d'origine électromagnétique tactique » à Thales et Airbus, pour un montant de 160 millions d'euros. Les premières capacités devront être livrées en 2023, la fin du développement du système complet étant attendue en 2025.

« Ce nouveau système sera constitué d'une gamme de capteurs combinables sous forme de modules, adaptés aux besoins des théâtres d'opérations et au milieu de projection requis, qu'il soit terrestre, naval, ou aérien », précise la DGA.

Pour rappel, le ROEM consiste collecter des données sur les moyens électro-magnétiques utilisés par un ennemi, puis à les exploiter. Cela permet en outre d'avoir une idée plus précise de la situation tactique et de déterminer les intentions adverses.

Les capacités actuelles en matière de ROEM tactique ont été développées en fonction des besoins exprimés par chacune des armées. Aussi, explique la DGA, « le système interarmées ROEM tactique a pour objectif de fournir aux trois armées un système homogène, utilisant le maximum de briques communes, en vue de garantir la continuité opérationnelle et l'exploitation interarmées des informations recueillies. »

Et d'ajouter : « Le système renouvellera et complètera, avec des moyens adaptés aux nouvelles technologies de communications mises en oeuvre par l'adversaire, les capacités actuelles de ROEM tactique, dans les domaines de la détection des émissions, la caractérisation et la localisation des émetteurs ainsi que l'écoute des communications, sur différentes gammes de fréquences. »

Le système interarmées ROEM tactique sera mis en oeuvre par le 54e Régiment de Transmissions de l'armée de Terre ainsi que les navires de premier rang et les avions de patrouille maritime Atlantique 2 de la Marine nationale. Quant à l'armée de l'Air & de l'Espace, elle l'utilisera sous forme d'équipements terrestres projetables afin de protéger ses bases aériennes.



**Le groupe français SOFRAME propose le projet « MOSAIC » pour remplacer les Véhicules blindés légers**



On ignore encore les modalités du programme « VBAE » [Véhicule blindé d'aide à l'engagement] devant permettre de remplacer les actuels Véhicules Blindés Légers [VBL] de l'armée de Terre. Lors d'une récente audition parlementaire, la ministre des Armées, Florence Parly, a laissé entendre que ce projet pourrait être conduit dans le cadre d'une coopération européenne et bénéficier ainsi d'un financement du Fonds européen de défense [FEDef].

De son côté, l'état-major de l'armée de Terre, qui avait dit espérer, en 2018, voir ce programme être lancé avant le terme de l'actuelle Loi de programme militaire [LPM] 2019-25, il était jusqu'alors question d'adopter une « démarche innovante » pour son développement et de « discuter d'emblée » avec la Direction générale de l'armement [DGA] et les industriels.

Quant à la fiche d'expression des besoins relative au VBAE, elle précise que ce futur blindé devra être « très mobile, furtif et protégé », doté de « capacités d'acquisition et d'agression qui contribueront au combat collaboratif SCORPION » ainsi que de « capacités d'autodéfense » et d'un « kit de surprotection. » En outre, équipé de « capteurs performants », il devra également être évolutif et « prédisposé à la robotisation. »

Deux industriels sont déjà en mesure de proposer chacun une solution : Thales, avec le Hawkei, et Arquus, avec le Scarabée, qui sera prochainement présenté pour la première fois à l'étranger, à l'occasion du salon IDEX 2021, à Abu Dhabi.

Mais un troisième acteur entend jouer sa carte. Filiale du groupe Lohr, spécialisée dans les véhicules protégés, l'entreprise SOFRAME a dévoilé, le 5 février, son projet MOSAIC [pour Mission Observation Surveillance Acquisition Investigation Combat], qui vise à répondre « notamment aux capacités attendues du futur programme VBAE dans trois configurations principales : éclairage, agression et transport de l'équipe Missile Moyenne Portée [MMP]. »

Selon les explications de SOFRAME, ce véhicule blindé est conçu en vue du retour aux engagements symétriques de type haute intensité. » Et il sera doté de « grandes innovations dans le domaine de la protection balistique. »

Ainsi, l'industriel précise que MOSAIC met en œuvre des « carreaux de canalisation du souffle des explosions », un principe qui a fait l'objet d'un brevet. En outre, la caisse blindée fera appel à des « solutions combinant des aciers à très haute dureté [THD] et des matériaux non métalliques à hautes performances », lesquels permettront de protéger les équipages et les équipements sensible au niveau que l'on peut attendre pour un « engin de combat de l'avant. »

Par ailleurs, SOFRAME met en avant des innovations au niveau de la chaîne de transmission, « dessinée pour pouvoir recevoir sans modification les composants d'une hybridation électrique complète qui donnera au véhicule la capacité de rouler en silence pour des missions de reconnaissance furtive. »

Pour cela, l'entreprise s'appuie sur le savoir-faire de sa maison-mère puisqu'il est question d'utiliser une « machine électrique » dérivée et militarisée des technologies que Lohr utilise pour les moyens de transports publics à faible émission de CO2. Cette dernière assurera « la génération électrique au profit du système d'arme et peut additionner son couple à celui du moteur pour générer une accélération instantanée, gage de survie dans certaines situations de combat. »

Toujours sur ce point, SOFRAME souligne que ce mode électrique de propulsion sera « aussi très facilement pilotable pour des applications de robotique opérationnelle dans lesquelles un engin MOSAIC peut être téléopéré sans équipage. »

Ce blindé léger sera également conçu de telle sorte qu'il disposera de « volumes » permettant d'emporter des mini-drones, des robots terrestres et d'autres systèmes « innovants des décennies à venir ». L'armement embarqué sera une combinaison de plusieurs systèmes, avec des calibres allant du 7,62 au 30 mm, téléopérés ou non.

Évidemment, le MOSAIC pourra intégrer tous le Système d'information du combat SCORPION.

Ce blindé léger sera également conçu de telle sorte qu'il disposera de « volumes » permettant d'emporter des mini-drones, des robots terrestres et d'autres systèmes « innovants des décennies à venir ».

L'armement embarqué sera une combinaison de plusieurs systèmes, avec des calibres allant du 7,62 au 30 mm, téléopérés ou non. Évidemment, le MOSAIC pourra intégrer tous le Système d'information du combat SCORPION.

« En ménageant des architectures mécanique et système très ouvertes, facilitant l'intégration d'équipements spécifiques de ses clients et partenaires, MOSAIC a d'emblée pris en compte le potentiel export du VBAE », fait encore valoir SOFRAME, qui n'a pas précisé les performances techniques et les caractéristiques générales de ce véhicule, dont l'allure fait plus penser à un mini-VAB qu'à un VBL.

**Le Centre d'Entraînement Interarmes et du Soutien Logistique – 51e RI devient le CAPCIA – 51e RI**



D'abord appelé « 31e groupement de camp de Mourmelon » en 1984, puis « Centre d'entraînement des brigades » [CEB] en 2007, le Centre d'entraînement Interarmes et du soutien logistique [CENTIAL-51e RI] vient à nouveau de changer de nom, à la faveur de la prise de commandement du lieutenant-colonel PECCLET, son nouveau chef de corps.

En effet, le CENTIAL-51e RI est devenu le « Centre d'Appui et de Préparation au Combat InterArmes – 51e RI » à compter du 1er juillet. Selon l'armée de Terre, ce changement d'appellation s'explique par l'évolution de la nature des activités de préparation opérationnelle menées à Mourmelon, notamment depuis la hausse de l'effectif de la Force opérationnelle terrestre [FOT] depuis 2015. En clair, l'appellation « CENTIAL » ne correspondait plus à la réalité de l'entraînement proposé jusqu'alors. Il met aussi également sur la « haute intensité », priorité de la vision stratégique présentée l'an passé par le général Burkhard, le chef d'état-major de l'armée de Terre [CEMAT].

Le nom CAPCIA-51e RI « s'inscrit désormais parfaitement dans le prisme des missions du régiment », à savoir la « mise disposition des engins du Parc d'entraînement Champagne ainsi que des espaces de manœuvre et des infrastructures opérationnelles », « l'entraînement et le contrôle du tir des sous groupement tactiques interarmes », la « préparation opérationnelle individuelle » avant projection sur un théâtre extérieur, la « vérification et les primo-formations » des Véhicules blindés multirôles léger SERVAl et la participation aux opérations extérieures [OPEX] et aux missions intérieures [MISSINT].

Relevant du Commandement de l'entraînement et des écoles du combat interarmes [COM E2CIA] de l'armée de Terre, le CAPCIA-51e RI compte environ 300 personnels militaires et civils. Il se compose de trois compagnies, dont une est chargée du soutien de l'état-major et des services ainsi que de l'entretien de la zone de manœuvre. La seconde, installée à Suippes, s'occupe de la gestion du tir et de l'appui au Centre d'entraînement au tir interarmes [CETIA] Symphonie. Enfin, la dernière assure la gestion du parc d'entraînement.



## L'armée de l'Air & de l'Espace a déclaré la capacité tactique initiale de l'A400M Atlas



En mars, la Direction générale de l'armement [DGA] a indiqué avoir reçu le 18e avion de transport A400M « Atlas » [sur 50 commandés, ndlr], doté des dernières capacités tactiques validées, dont le largage de parachutistes en simultané par les deux portes latérales et le suivi de terrain à très basse altitude en mode automatique [LLF/Low Level Flight] dans des conditions de vol à vue [VFR – Visual Flight Rules].

Depuis, l'Escadron de transport 1/61 Touraine et l'équipe de marque Avions de transport tactique [EMATT] ont poursuivi la validation de ces capacités tactiques, comme encore en avril dernier, avec plusieurs approches sur la plage de Pembrey [Pays de Galles], selon des procédures dites « bump & go » [posé/redécollé], ce qui, selon l'armée de l'Air & de l'Espace [aAE], était une « première pour le posé sur terrain sommaire d'un A400M français sur ce type de surface » [photo ci-dessous].

Par ailleurs, à l'occasion de la livraison du 100e A400M [destiné à l'Ejército del Aire'], Airbus a fait le point sur le développement d'autres capacités tactiques attendues.

Ainsi, l'industriel a indiqué que des tests supplémentaires avaient été effectués par des équipages français et espagnols pour « étendre la capacité de largage aérien, y compris de plateformes multiples par extraction [23 tonnes] ». Et d'ajouter : « Un autre moyen de livrer du fret sur des pistes d'atterrissage austères sans équipement de manutention a également été certifié : charge militaire jusqu'à 19 t de palettes [en un seul passage] ou 25 t [en deux passages] sur pistes aménagées et non aménagées. »

Ces progrès ont donc permis à l'armée de l'Air & de l'Espace de déclarer la « capacité tactique initiale de l'A400M Atlas », le 3 juin. « Troisième jalon capacitaire à être franchi, il formalise l'aptitude au déploiement de l'Atlas lors d'opérations de longues durées pour y effectuer des missions de liaisons intra-théâtre et d'aérolargage dans un environnement potentiellement contesté, avec tout l'écosystème associé », a-t-elle expliqué.

En clair, l'armée de l'air a validé la capacités de l'A400M à se poser sur n'importe quel type de terrain, ce qui fait que ses équipages sont désormais en mesure « d'acheminer sur des pistes en latérite de moins de 1 500 m de long, des véhicules de combat de plus de 24 tonnes, de jour comme de nuit, en utilisant des jumelles de vision nocturne si nécessaire. »

Le largage par gravité a également été validé. Pour ce mode d'action « essentiel aux opérations », l'A400M peut larguer en une seule fois jusqu'à 25 tonnes de matériel... ce qui permet d'acheminer rapidement un « volume décuplé de moyens, en s'affranchissant des manœuvres au sol susceptibles d'exposer le personnel évoluant en environnement contesté. » Et cela d'autant plus que l'avion d'Airbus dispose d'un système d'autoprotection contre les menaces de type missiles guidés par infrarouge.

Cette capacité tactique initiale constitue le dernier jalon avant que ne soit déclarée la « pleine capacité opérationnelle » de l'A400M au sein de l'armée de l'Air & de l'Espace. L'un des derniers point encore à valider concerne le ravitaillement en vol des hélicoptères, une capacité pour laquelle Airbus a eu quelques difficultés à mettre au point. Elle devrait finalement être certifiée d'ici la fin de cette année.

